NOTE DE SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Principaux éléments du Budget primitif 2023

Le budget primitif est marqué par le passage à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57

Section de Fonctionnement : Elle s'équilibre à 10 248 571€

Recettes

Les recettes de gestion des services augmentent de 3% (255 232€) en raison essentiellement de l'augmentation du chapitre 73 Impôts et taxes de 2% (+178 449€), et du chapitre 75 Autres produits de gestion courante +131 610€.

Les recettes réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement diminuent de 1% par rapport au CA 2022. Cette diminution est liée au fait que les produits des cessions immobilières ont représenté 282 080€ € en 2022. Pour rappel, sur le budget les produits de cession ne sont pas prévus en section de fonctionnement (mais en investissement au chapitre 024). En section de fonctionnement, ils sont seulement constatés au compte administratif.

- Le chapitre 013 atténuations de charges diminue de 3 565€ (-2%) par rapport au CA 2022,
- Les produits des services (chapitre 70) augmentent de 2%,
- Les impôts et taxes (chapitre 73) : les contributions directes s'élèvent à 4 546 231€ soit 339 042€ de plus qu'en 2022 (La variation des bases de TFB est de + 8% en 2023 : effet inflation pour 7,1 % + progression physique)
  Décision a été prise de ne pas augmenter en 2023 la part communale des taux d'imposition ; le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ayant été augmenté en 2022,

. L'attribution de compensation prévisionnelle versée par la CAPB est de 2 215 325€.

. La taxe additionnelle aux droits de mutation est prévue pour 444 000€ (592 715€ de réalisé en 2022 soit – 148 715€ en raison du contexte incertain du marché de l'immobilier).

- Le chapitre 74 « dotations, subventions et participations » s'élève à 1 141 000€ soit une baisse de 5% par rapport au CA 2022 (-56 839€)
  - La Dotation forfaitaire (DGF) s'établit à 561 493€ soit (+2%) + 12 242€ par rapport au CA 2022
  - La Dotation de solidarité rurale 132 449€ +20% (+21 890€) ainsi que la Dotation nationale de péréquation 41 339€ augmentent de 13% (+4 815€)
  - Le remboursement du FCTVA pour sa partie dépenses de fonctionnement est de 5 055€.
  - Les subventions de l'Etat article 74718 diminuent de 18%, (année sans compensation d'élections). La Commune va toutefois percevoir en 2023 une compensation de 13 000€ au titre de la mise en place du service de recueil des demandes de CNI/ passeports.
  - Une diminution de l'article 747888 de -95 457€ est à constater (en 2022 : encaissement du CEJ 2021 et 2022). La mise en place par la CAF de la Convention Territoriale Globale (CTG) en

remplacement des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) entraine une modification dans le versement des aides. A compter de 2023 ce sont les structures (Centre Social, Céleste, Trait d'Union.) en charge des missions qui percevront directement les bonus « territoires » :

- Les allocations compensatrices de l'Etat (exonération TFB, perte THLV) s'établissent à 274 988€

- Chapitre 75 « autres charges de gestion courante » : 173 076 €
  Concernant les loyers à percevoir la prévision s'établit à 138 000 €. Elle comprend les loyers traditionnels pour 29 000€ (Gare, Restaurant l'Adour, Lamaneurs, Pilotes, locations de salles) ainsi qu'à compter de 2023 un loyer de 109 000€ auprès de la Scène Nationale au titre de la mise à disposition de l'Apollo. Cette valorisation est compensée par une subvention de la Commune d'un montant équivalent.

- La prévision des travaux en régie (article 722) s'établit à hauteur de 185 000€

- L'excédent de fonctionnement reporté de 2022 (002) s'établit à 913 224

<u>Dépenses</u>

La construction du Budget 2023 doit comme en 2022 tenir compte et anticiper l'envolée des prix de l'énergie, des carburants, des matériaux, et autres produits, mais cette fois de façon plus significative que l'an dernier. En raison du contexte national et international il a été nécessaire de revoir à la hausse plusieurs postes budgétaires, entrainant une hausse des dépenses réelles prévisionnelles de la section de fonctionnement et les dépenses de gestion des services de 8% (DRF + 639 200€).

- Les charges à caractère général (chapitre 011) : 2 029 000€ connaissent donc une augmentation de 19% (+ 328 634€) par rapport au CA 2022.

. Prévision à la hausse sur plusieurs articles :

- Energie – Electricité : + 40% (+121 212€)
- Carburants : + 4% (+1 851€)
- Fournitures d'entretien : + 11% (+19 062€)
- Fournitures de voirie : +49% (+9 875€)
- Entretien bâtiments publics (par entreprise) : + 22% (+3 638€)
- Entretien matériel roulant : +19% (+3 508€)

. Les dépenses d'entretien des bâtiments et réparations (comptes 615 + 603) sont prévues à hauteur de 426 500€ (+29 414€ soit + 7% par rapport au CA 2022)

- Les charges de personnel (Chapitre 012) s'établissent à 4 615 000€ contre 4 309 689€ au compte administratif 2022, soit une augmentation de 7% soit + 305 311€ en raison de :
  - L'impact de la revalorisation du point d'indice en année pleine
  - La réforme des catégories C et B
  - Les mouvements de personnel (suite à mutation, départ en retraites)
  - Les recrutements suite à des besoins nouveaux (police municipale, agent d'accueil pour traitement titres d'identité, saisonnier.)

- La mise en place du RIFSEEP
- Les remplacements divers
- Le Glissement Vieillesse Technicité

➢ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 594 000 € diminuent de 2%

. Cette diminution est liée à la subvention du Centre Social Dou Boucaou qui a été scindée en deux (subvention de 180 000€ et prestation de services pour 144 000 €).

. Les subventions versées aux associations s'élèvent à 327 000€. De nouvelles associations sont désormais soutenues financièrement (CSF, Alliance 64 jusqu'au bout de la Vie, AIC ST Hubert Côte Basque au titre de sa mission de régulation des sangliers, Le second jeudi, Xoriak, et ADEPAPE 64). Une subvention exceptionnelle de 1 000€ a été allouée au FACECO en soutien aux populations de Turquie et de Syrie lors du séisme de février dernier.

. Les contributions aux organismes de regroupement progressent de +3% (+ 6 560€)
-Augmentation de 5 000€ à l'EPCC Scène Nationale de 95 000€ à 100 000€
- Augmentation de la participation au SIVU de TXAKURRAK 8 939 Hab X 1,70€ soit une participation de 15 196€

➢ Les charges financières (chapitre 66) sont en augmentation de 23% (+ 52 930€) en raison de la hausse des intérêts du prêt dit toxique classé E3(anciennement DEXIA)

Le résultat prévisionnel (recettes moins dépenses de fonctionnement) permet de dégager un virement à la section d'investissement de 1 413 571€ contre 1 282 269€ au BP 2022.

<u>Section d'investissement</u> : Elle s'équilibre à 5 916 402€.

<u>Recettes</u>

La section d'investissement est alimentée par les recettes suivantes :
. des recettes propres telles que le FCTVA pour 149 414 € et la taxe d'aménagement est prévue à 205 000€

. la dotation aux amortissements pour 306 000 €

. des subventions (Etat, Département, CAPB..) pour 1 596 837 €

- Maison des Associations : 1 339 980€ (CAPB 643 280€, le Conseil Départemental 500 000€, l'Etat – DETR 196 700€) (déjà versé 198 520€)
- Extension Ecole J. Curie : 159 857€ (solde, déjà versé 68 510€)
- Création aires de jeux : 97 000€ (DETR)

. le remboursement par la CAPB de la dette SITCOM pour 9 616€
. le virement de la section de fonctionnement pour 1 413 571€
. Pas de recours à l'emprunt en 2023

<u>Dépenses</u> :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 822 000€

En 2023, les dépenses d'équipement portent sur :

- La construction de la Maison des Associations pour 3 314 061€ de crédits ouverts sur l'opération 130
- Les travaux d'extension de l'Ecole Joliot Curie pour 631 057€ (opération 131)
- Reconstruction des Tennis (opération 132) : 241 000€
- Aménagements urbains (opération 36) : 258 000€ (aires de jeux Pastou et Peloste)
- Travaux dans les écoles (op 107) prévus pour 36 329€
- Travaux dans les bâtiments communaux (op 113) pour 50 678€
- Complexes sportifs (op 120) pour 48 625€ (réalisation d'un demi terrain de basket à Piquessary)
- ADAP (op 128) pour 20 872€
- Des travaux de voirie (op 34) pour 139 477€
- Acquisitions foncières (op 87) pour 3 500€
- Enfin des acquisitions de biens (op 91) sont prévues pour 78 401€

- Les dépenses financières s'établissent à 908 652 € et se déclinent de la manière suivante :
  - Dette en capital : 688 500€
  - Dette en capital EPFL : 182 236€
  - Dette en capital travaux SDEPA : 26 800€
  - Dette en capital SITCOM (en dépenses et en recettes) : 9 616€
  - Titres de participation : 1 500€
- Concernant les Opérations d'ordre de transfert entre section : la prévision de travaux en régie s'établit à 185 000€

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
013	Atténuations de charges	165 000
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	275 000
72	Production immobilisée (Travaux en régie)	185 000
73	Impôts et taxes	2 215 870
731	Impositions directes	5 179 130
74	Dotations et participations	1 141 000
75	Autres produits de gestion courante	173 076
76	Produits financiers	521
77	Produits spécifiques	750
002	Excédent de fonctionnement reporté	913 224
	TOTAL RECETTES	**10 248 571**

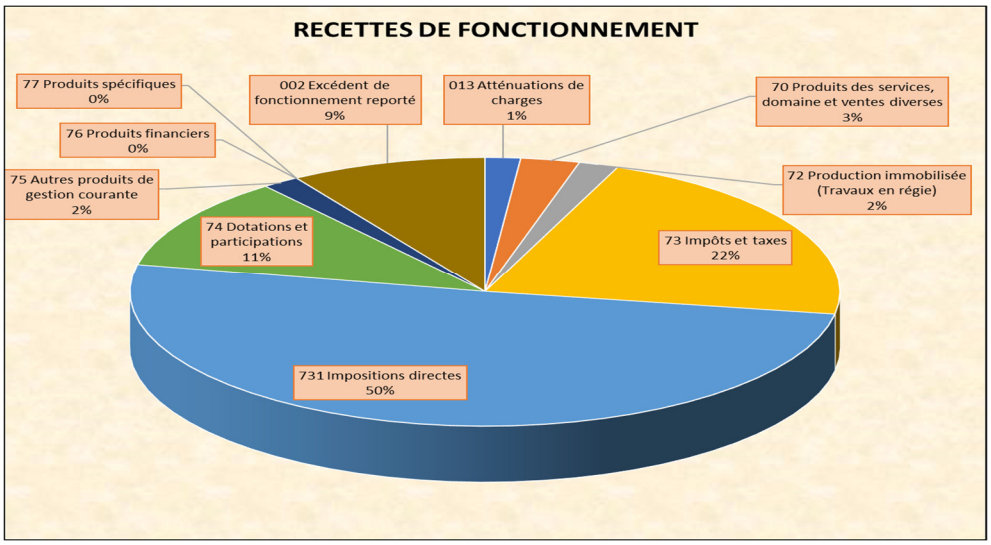

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
011	Charges à caractère général	2 029 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 615 000
014	Atténuations de produits	1 000
65	Autres charges de gestion courante	1 594 000
66	Charges financières	285 000
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	311 000
023	Virement à la section d'investissement	1 413 571
	TOTAL DEPENSES	**10 248 571**

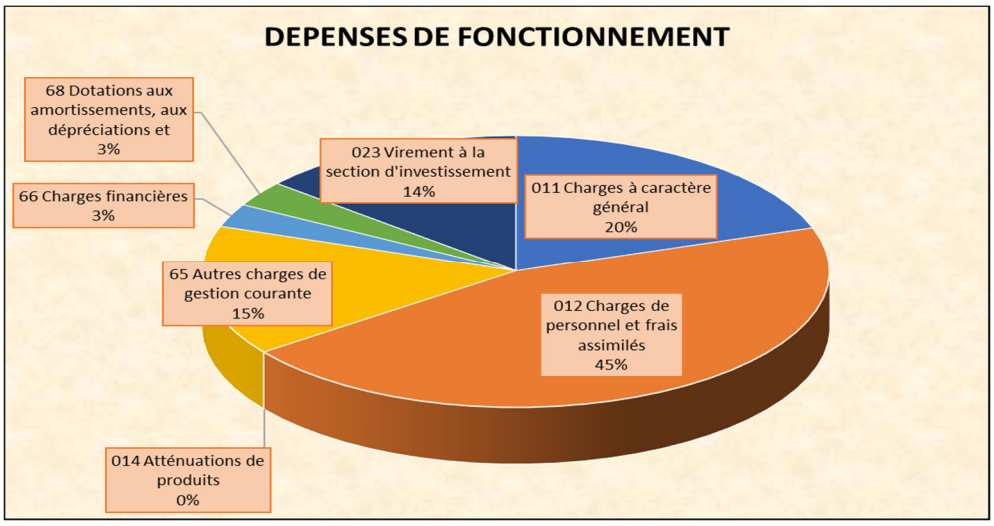

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre d'investissement en dépense et recette

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 085 387
13	Subventions d'investissement reçues	1 596 837
27	Autres immobilisations financières	9 616
28	Amortissements des immobilisations	306 000
001	Excédent d'investissement reporté	1 504 991
021	Virement de la section de fonctionnement	1 413 571
	TOTAL RECETTES	**5 916 402**

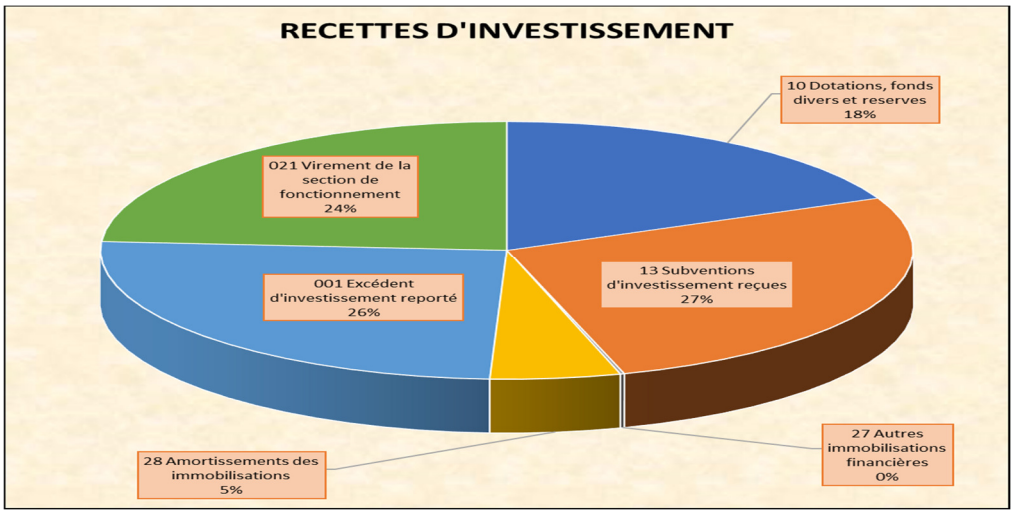

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
13	Subventions d'investissement reçues	750
16	Emprunts et dettes assimilés	907 152
20	Immobilisations incorporelles	2 525
204	Subventions d'équipement versées	25 378
21	Immobilisations corporelles	4 979 097
26	Participations et créances ratt. à des particip.	1 500
	TOTAL DEPENSES	**5 916 402**

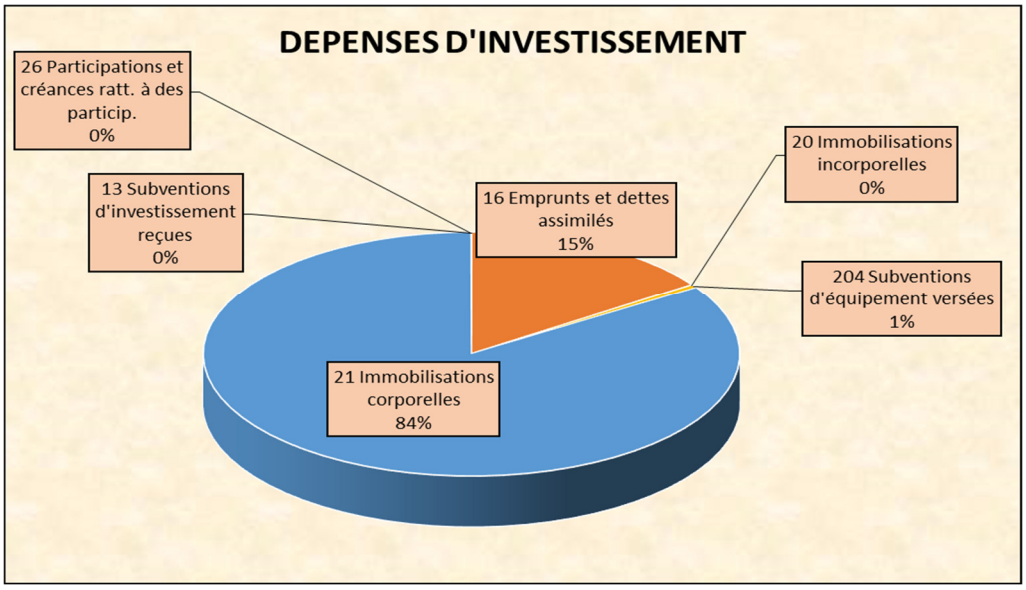

Détail dépenses opérations d'équipement

DEPENSES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
Opération	***Désignation***	***Dépenses***
107	ECOLES	36 329
113	BATIMENTS COMMUNAUX	50 678
120	COMPLEXES SPORTIFS	48 625
128	A.D.A.P.	20 872
130	CONSTRUCTION MAISON DES ASSOCIATIONS	3 314 061
131	TRAVAUX D'EXTENSION ECOLE IRENE JOLIOT CURIE	631 057
132	RECONSTRUCTION DES TENNIS	241 000
34	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	139 477
36	AMENAGEMENTS URBAINS	258 000
87	ACQUISITIONS FONCIERES	3 500
91	ACQUISITIONS DE BIENS	78 401
	TOTAL	**4 822 000**

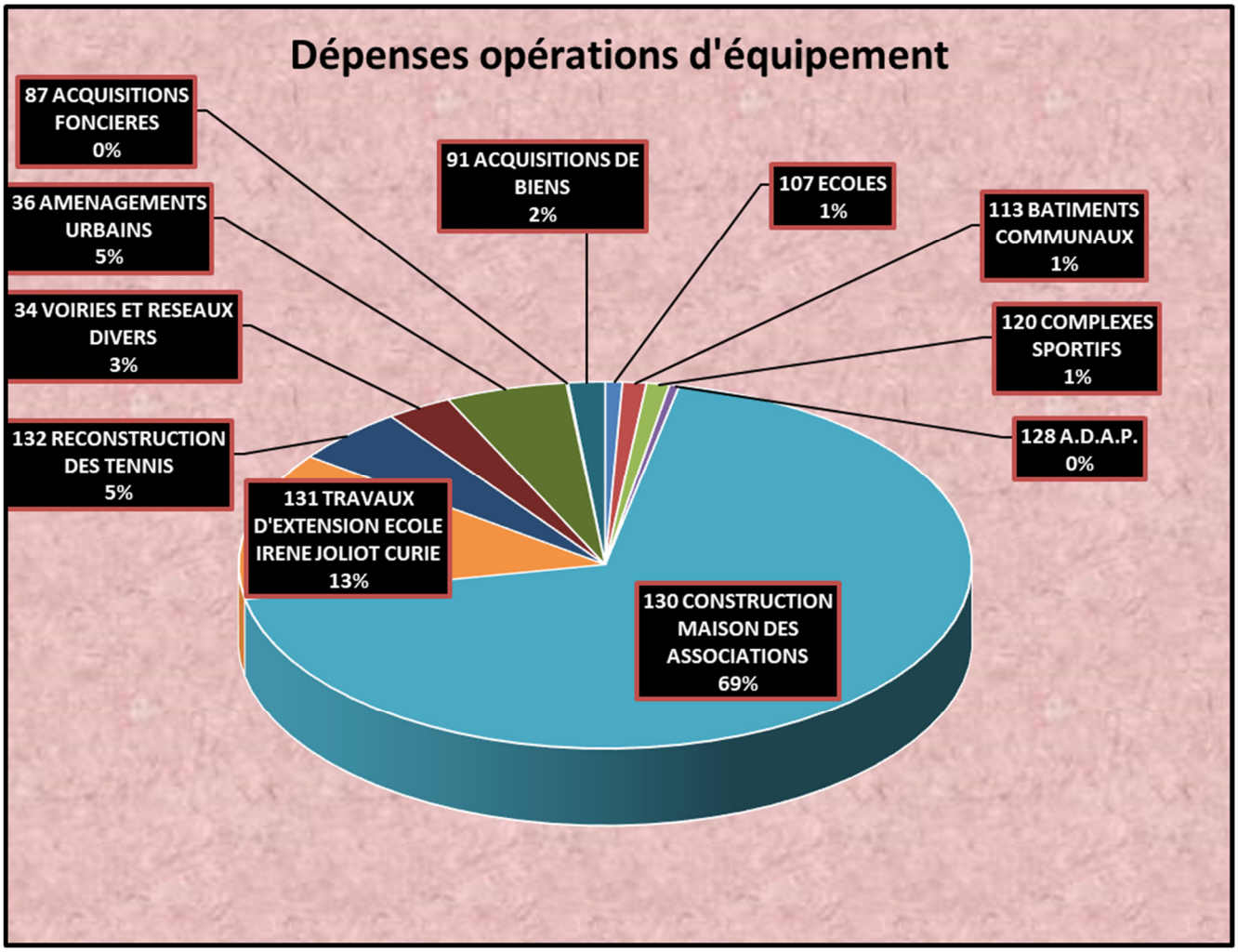

BUDGET 2023 : DETAIL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
DEPENSES :	**BUDGET 2023**
Opération 107 : Ecoles	**36 329 €**
Elisa Lassalle : ravalement façades (3 vues)	7 160 €
Ecole JB Lanusse : remplacement jeux	5 369 €
Travaux d'urgence * (10 000€)	4 133 €
Achat buffet 2 portes Cantine Abbadie *	586 €
Ecole Elisa Lassalle : Traitement des infiltrations *	649 €
Remplacement chaises cantine école Paul Langevin	6 100 €
Achat lave-vaisselle à capot école Elisa Lassalle	4 000 €
Matériel informatique Ecoles (Abbadie, Langevin, Lanusse, J.Curie)	3 700 €
Ecole Langevin - remplacement des buts de hand *	3 432 €
Opération 113 : Bâtiments communaux	**50 678 €**
Travaux d'urgence * (20 000€)	18 175 €
Peinture extérieure bâtiment ancienne douane "La Boucalaise"	5 300 €
Changement et installation nouvelle signalétique *	1 825 €
Subvention d'équipement Scène Nationale (2022-2024)	25 378 €
Opération 120 : Complexes sportifs	**48 625 €**
(marquage au sol, fourniture de panneaux de basket- surface estimée 360m²	30 000 €
Stade Piquessary : terrain de Basket 3*3 (complément)	4 000 €
DOJO - Remplacement des couvres-joints des menuiseries	4 625 €
Travaux d'urgence * (10 000€)	3 538 €
Stade Mousserolles - Filets pare-ballons+accessoires *	1 458 €
Stade Piquessary - Rampe de nettoyage crampons *	1 124 €
Remplacement de filets de buts à 8 - stade Piquessary *	445 €
Opération 128 : ADAP (AP/CP)	**20 872 €**
Etude voiries PAVE	18 780 €
Mission suivi d'Ad'Ap	2 092 €
Opération 130 : Maison des Associations	**3 314 061 €**
Solde crédits ouverts 2022 *	*62 643 €*
Pose d'un compteur d'eau - MDA *	2 258 €
Pose d'un compteur d'eau - MDA *	3 828 €
Branchement EU-EP - MDA *	13 378 €
Révision de prix 7%	250 305 €
Mobilier MDA	100 000 €
Assistance en radiothérapie *	2 160 €
Marché n°202220222 à 2022202220 - Construction MDA (Lots n°1 à 19 : 3 589 489€)	2 742 525 €
Marché n°20181-18 MO Construction Maison des Associations : 307 891€	114 122 €
Mission Contrôle technique Maison des Associations	10 237 €
Mission CSPS Maison des associations *	5 139 €
Contribution financière 4, rue Pierre Lacouture - Maison des Associations	7 466 €
Opération 131 : Travaux d'extension école Joliot Curie	**631 057 €**
Marché n°202202221 à 2022202235 - Extension Ecole Joliot Curie (Lots n° 1 à 15 : 897 425€)	568 706 €
MO Extension Ecole Joliot Curie Marché 202120211-21	21 493 €
Révision de prix 7%	34 513 €
Mission SPS	1 112 €
Mission de contrôle technique	3 702 €
Remise en état du circuit	1 531 €
Opération 132 : Reconstruction des tennis	**241 000 €**
Reconstruction tennis	241 000 €

Opération 34 : Voirie et réseaux	**139 477 €**
Délimitation bornage et élabor. du document d'arpentage échange foncier avec SNCF av L.de Foix	1 967 €
Contribution financière chemin de Jouandic	29 520 €
MO Trx aménagement du secteur Barthassot	6 120 €
Document arpentage aménagement trottoir rue Jean Moulin	1 146 €
Déplacement poteau éclairage public provisoire rue Biremont	864 €
Poteau incendie- remplacement	2 748 €
Bornage terrain sis au 7 rue Georges Politzer	2 160 €
Contribution financière extension de réseau rue Lacouture	13 144 €
Travaux rue Barthassot - murs de soutènement	2 940 €
Etude - Rue Biremont - MOE avec convention co maitrise d'ouvrage	8 820 €
Acquisition de panneaux de signalisation verticale	2 870 €
Fourniture , dépose, pose d'un mât point lumineux	2 462 €
Fourniture et pose d'un candélabre (suite accident)	7 216 €
Travaux d'urgence * (30 000€)	16 511 €
Audit de voirie *	5 400 €
Audit de voirie - avenant n°129RL64 *	1 740 €
Service cimetière (AG) : achat de cases pour le columbarium	10 500 €
Acquisition plaques de rue et numéro de maisons *	5 681 €
Participation réseau d'Orange chemin Delaur	5 000 €
Rue Glize avant descente (orniérage important évolutif) 66000	668 €
Chemins Jouandic/Cambracq/Bernadic (reprise bi-couche 6 500m²) 60000	12 000 €
Opération 36 : Aménagement urbain	**258 000 €**
Aire de jeux Pastou	55 000 €
Aire de jeux Peloste	203 000 €
Opération 87 : acquisitions foncières	**3 500 €**
Achat parcelle rue Georges Lassalle	3 500 €
Opération 91 : Acquisition de biens	**78 401 €**
Matériel informatique (télétravail, renouvellement urgent) : GVE verb.élect., portable PC Bas, PC ST, log Open GST	612 €
Remplacement matériel informatique (Table de mixage, console numérique Audiophony ; PC	704 €
Sono fêtes et cérémonies, matériel informatique (serveur)	20 000 €
Mise en place paiement en ligne pour réservation activités (PEJ et Local Jeunes)	1 685 €
Remplacement enregistreur caméras vidéo - Ecole Jean Abbadie	864 €
Remplacement matériel en urgence * (15 000€)	10 045 €
Remplacement visseuse HS *	180 €
Remplacement 5 aspirateurs (Ecoles Abbadie, Lassalle, Curie, Salle Cartillon, siège BTS) *	1 320 €
Remplacement escabeau HS (atelier électricité) *	207 €
Achat souffleur - service voirie	2 654 €
Achat rangement - mise en place service CNI	594 €
Remplacement matériel informatique en urgence * (3 000€)	1 351 €
Terminal de verbalisation pour Police Municipale *	966 €
Migration et réinstallation de la solution GVE *	359 €
logiciel PM *	324 €
Achat fauteuils de bureau (services administratifs+Police)	2 164 €
Imprimante multifonction (service PEJ)	250 €
Caméra piéton (Police Municipale)	500 €
3 Armes (GLOCK 17 et 19) (Police Municipale)	1 700 €
20 Grilles d'exposition (service culture et vie associative)	2 600 €
25 chaises pour le foyer du XI novembre (service culture et vie associative)	900 €
visseuse à choc (ST tous services)	955 €
3 Fourgons type Kangoo (serrurier, resp bâtiment, et entretien)	23 267 €
Elagueuse tronçonneuse (service espaces verts)	1 320 €
Lance haute pression (service bâtiments)	600 €
Equipements portatifs (scie sauteuse, scie circulaire, outil multifonction, scie sabre) (service bâtiments)	2 280 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	**4 822 000 €**

Evolution de l'encours de la dette (contractée auprès des établissements bancaires) par année

Evolution de l'encours de la dette au 1er Janvier	
Année	Capital restant dû
2023	8 161 769,62
2024	7 473 552,28
2025	6 793 473,71
2026	6 103 337,20
2027	5 432 617,04
2028	4 784 240,33
2029	4 288 280,53
2030	3 811 364,57
2031	3 342 928,93
2032	2 910 822,60
2033	2 548 624,18
2034	2 179 218,03
2035	1 802 321,66
2036	1 417 639,92
2037	1 024 864,34
2038	553 716,94
2039	387 529,72
2040	271 500,00
2041	162 900,00
2042	54 300,00

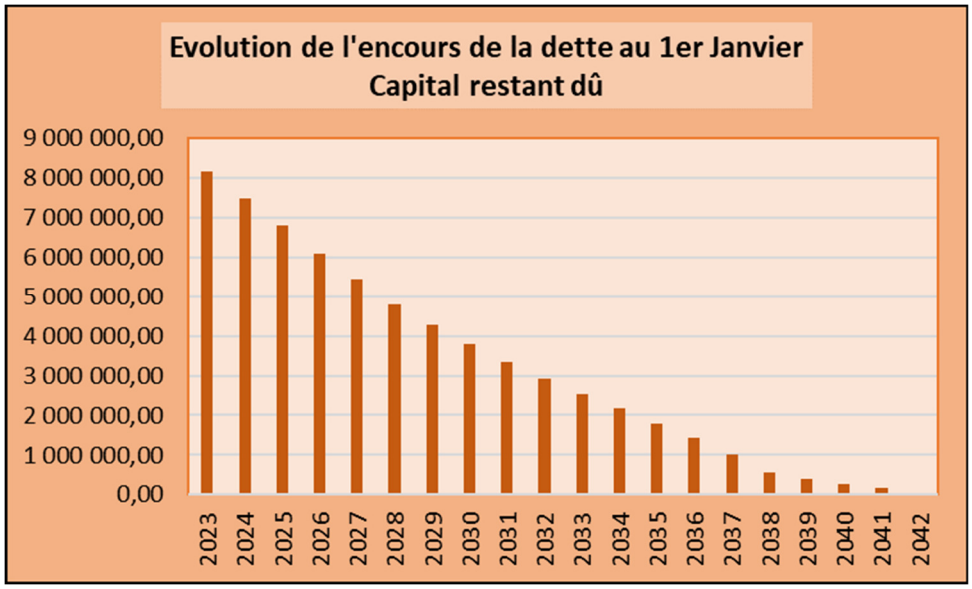

Evolution des remboursements par année
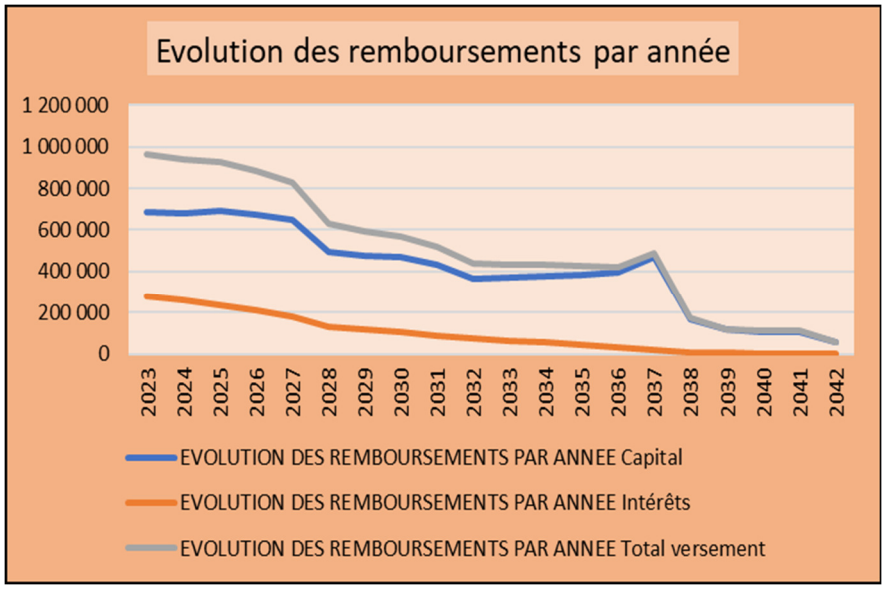
EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS PAR ANNEE			
Année	Capital	Intérêts	Total versement
2023	688 217	277 307	965 524
2024	680 079	260 421	940 500
2025	690 137	235 964	926 100
2026	670 720	212 437	883 157
2027	648 377	178 313	826 690
2028	495 960	132 392	628 351
2029	476 916	117 302	594 218
2030	468 436	102 746	571 181
2031	432 106	88 696	520 802
2032	362 198	75 235	437 433
2033	369 406	64 455	433 861
2034	376 896	53 503	430 400
2035	384 682	42 256	426 938
2036	392 776	30 742	423 518
2037	471 147	18 823	489 970
2038	166 187	7 329	173 516
2039	116 030	4 751	120 781
2040	108 600	3 208	111 808
2041	108 600	1 698	110 298
2042	54 300	283	54 583